



p. 5
Des trackers solaires
installés à la station
d'épuration

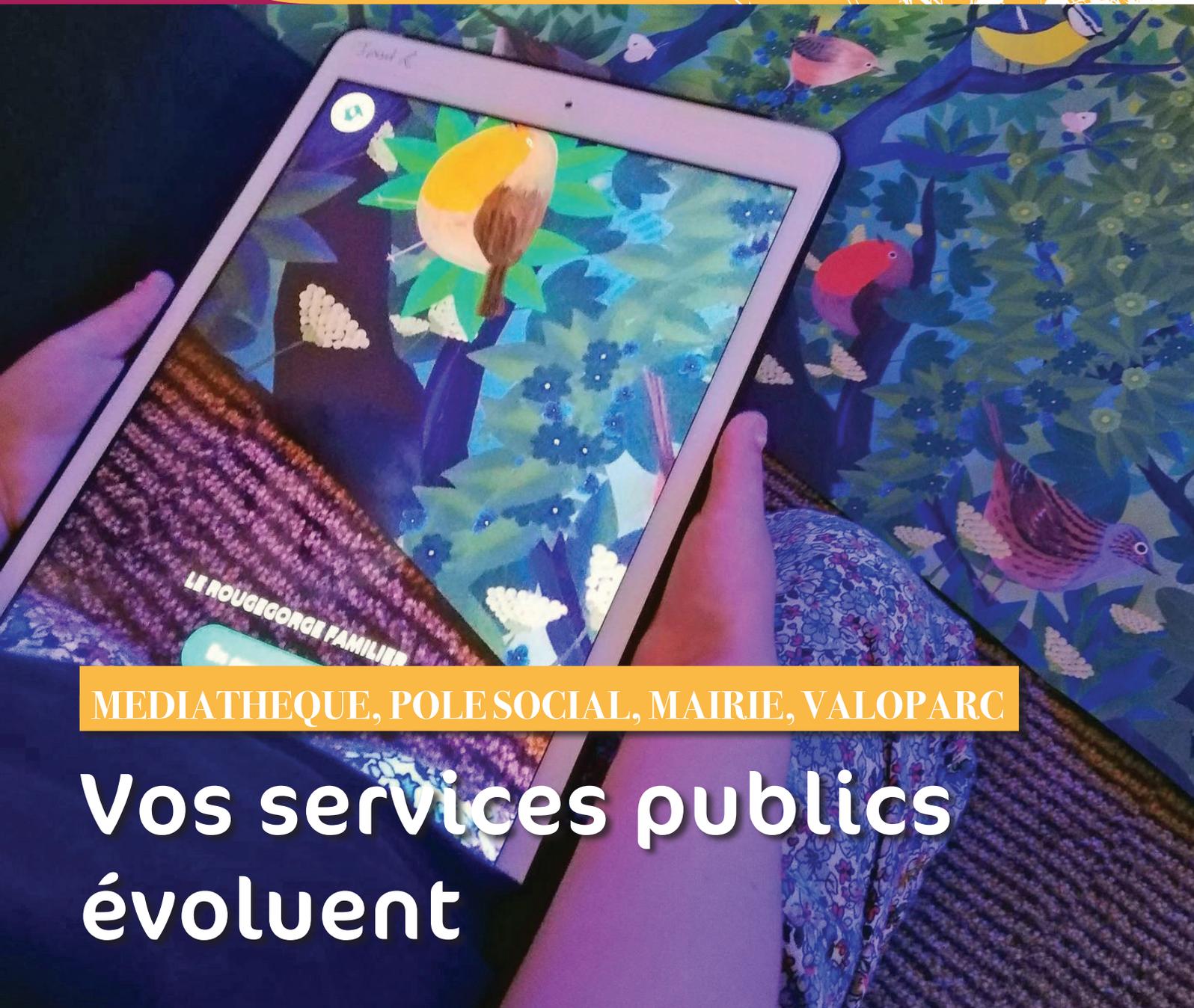
p. 10
Saison Culturelle :
une programmation
riche et diversifiée

p. 17-18
Sports :
les Jeux Olympiques
dans le rétroviseur

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°71 – SEPTEMBRE / OCTOBRE 2024



Janzé mag



MEDIATHEQUE, POLE SOCIAL, MAIRIE, VALOPARC

Vos services publics évoluent

Vos contacts

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements au 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espaceil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66.

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements au 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Cabinet Boukhchim Séverine : 06 68 21 76 02
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Aqualia (eau potable)

Renseignements au 02 23 08 01 89.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Wissam ASSOÛ (7 juillet) • Rayan IRKI (15 juillet) • Noam BUZANCE HAMARD (15 juillet) • Romy DOUDOUX (17 juillet) • Gaby HOUSSAIS (29 juillet).



Mariages

Nathalie THÉAUDIN et Philippe LEGUÉ (29 juin) • Elodie LUCAS et Julien JOUAN (6 juillet) • Sana MUHAMMAD HAFEEZ et Erjon HOXHA (13 juillet) • Christelle BUSIN et Fabrice BLANCHARD (3 août)



Décès

Philippe DELANOË, 84 ans (15 juin) • Marie SORAIS épouse COLLEU, 79 ans (16 juin) • André PINEL, 76 ans (18 juin) • Léone TIRIAU veuve BÉASSE, 76 ans (22 juin) • Matthieu LE GAL, 41 ans (22 juin) • Christophe HOUSSIN, 51 ans (28 juin) • Edmond GALLERAND, 73 ans (3 juillet) • Michel DAUDIGNON, 88 ans (5 juillet) • Pascual GENTILE, 67 ans (6 juillet) • Arlette LASSERRE, 91 ans (8 juillet) • Marcel MONNIER, 85 ans (8 juillet) • Hubert BOHUON, 85 ans (10 juillet) • Marguerite JUGAN, 97 ans (13 juillet) • Alain GENDRON, 63 ans (14 juillet) • Frédéric MARIN, 73 ans (20 juillet) • Eliane VIVIER, 80 ans (21 juillet) • Joseph NOBLET, 91 ans (23 juillet) • Maria REUSSARD veuve MELLIER, 97 ans (25 juillet) • Joël HAMON, 66 ans (26 juillet) • Claude CHESNAIS, 70 ans (29 juillet) • Odile GIBOIRE épouse BLOUIN, 83 ans (31 juillet) • Danielle BOUILLLOT veuve BRAULT, 79 ans (4 août) • Eric JULLIOT, 65 ans (5 août) • Marie BERTHIAU veuve PARIS, 99 ans (7 août) • Maria BOURDAIS veuve LETOURNEUR, 90 ans (9 août) • Jean-Luc LE GUEN, 63 ans (9 août) • Roger CHEVRIER, 80 ans (11 août) • Yvette MAUNY épouse GUIHEUX, 81 ans (12 août) • Isabelle MICHLEWIEZ veuve HORNEBECQ, 76 ans (13 août).

2 **BLOC-NOTES**3 **ÉDITO**4 **ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS**5 - 6 **URBANISME & CADRE DE VIE**

Installation de trackers solaires : l'optimisation de l'énergie au cœur des enjeux
ZAC multisites : la concertation se poursuit sur le secteur de l'Yve

Aménagements tests : dressons le bilan ensemble
PLU : la révision est lancée

7 **ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ**

La nouvelle saison culturelle est lancée !

8 **VIE ECONOMIQUE**

Mikael Gobin, un architecte engagé

Céline ouvre un salon d'esthétique et d'onglerie

9 - 11 **DOSSIER**

Vos services publics évoluent

12 **CULTURE**

Saison Culturelle : des émotions au rendez-vous
Journées du Patrimoine : la Libération de Janzé mise à l'honneur

13 **VIE SOCIALE**

Hospitalisation à domicile : un service de proximité

Repas des aînés : un temps fort de convivialité et de partage

Belle initiative : des bonnets pour les malades

14 - 15 **JEUNESSE & VIE SCOLAIRE**

Le bénévolat, une ressource précieuse

Un été des plus animés !

16-17 **VIE ASSOCIATIVE**

Quatre questions à Julie Pophillat

Janzé Athlétisme, le collectif avant tout

18 **VOS DÉMARCHES**

Envoyez vos courriers facilement avec le timbre numérique !

EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX19 **AGENDA**20 **DER**

Le rôle d'une commune est de répondre aux besoins de sa population, de lui assurer un cadre de vie agréable et des services accessibles à tous. C'est pourquoi, à Janzé, nos services publics sont en constante évolution.

En ce mois de septembre, les travaux d'agrandissement de la médiathèque démarrent. Ils visent à offrir, pour les 1 600 adhérents qui la fréquentent, un espace plus vaste et convivial propice à la culture et aux échanges. Grâce à cette extension, nous pourrions proposer une plus grande variété de livres, de ressources numériques et d'activités pour tous les âges afin que la médiathèque puisse être un véritable lieu de rencontre et de partage. En parallèle le pôle social des Halles, composé notamment de la Maison France Services et du CCAS, va bénéficier d'un espace plus grand et mieux aménagé pour optimiser son accueil. Depuis quatre ans, la Maison France Services connaît un développement remarquable et fait partie des trois plus fréquentées du Département. Ces adaptations sont devenues aujourd'hui indispensables.

Dans quelques mois, nous poursuivrons notre engagement en faveur de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec la mise en accessibilité de la Mairie. Cela concerne notamment la salle qui accueille les mariages et les conseils municipaux à l'étage de l'Hôtel de ville. Cette accessibilité permettra à l'avenir d'autres utilisations comme l'accueil de cérémonies officielles. Dans ce projet, il nous a fallu concilier accessibilité, conditions de travail des agents, mise aux normes (électricité, chauffage, sanitaires...) tout en optimisant la surface disponible afin de maintenir un maximum de services à l'Hôtel de ville.

Enfin le Valoparc, situé au Bois de Teillay, ouvrira prochainement. Cette nouvelle déchetterie gérée par le SMICTOM répond à des enjeux environnementaux cruciaux. Il permettra de faciliter le tri et le recyclage des déchets tout en offrant un accès simplifié à des installations modernes.

Ces initiatives illustrent notre engagement à améliorer continuellement les services publics de notre commune. Nous croyons fermement qu'une ville dynamique et accueillante repose sur des infrastructures adaptées et sur une écoute attentive des besoins de ses citoyens.



Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4 600 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : Hubert Paris • Comité de rédaction : Commission Communication • Rédactrices : Service Communication, Jennifer Jamis & Olivia Cuomo-Frédouët & Lisa Clément - communication@janze.fr • Crédits photos : Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires • Maquette : Le Kwalé • Impression : Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal : à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag novembre 2024.

FRANCE IDENTITÉ

Demandez la certification France Identité

Ouverture d'un compte en banque, constitution d'un dossier de location... de nombreuses démarches peuvent nécessiter de justifier de votre identité. Depuis votre téléphone, l'application France Identité vous permet de créer des justificatifs d'identité à usage unique en quelques clics tout en fournissant un niveau de garantie qui répond aux exigences de sécurité les plus fortes.

1^{ère} étape : téléchargez l'application France Identité

1. Créez votre identité numérique France Identité en téléchargeant l'application **France Identité** sur Google Play ou l'App Store
2. Initiez une **demande de certification** de votre identité numérique depuis votre application France Identité.
3. Confirmez votre adresse e-mail, saisissez votre code personnel, puis effectuez une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un **QR code**.



2^{ème} étape : venez directement en Mairie

La Mairie de Janzé vous accueille sans rendez-vous pour certifier votre identité numérique muni des pièces suivantes :

- votre carte d'identité à **condition de disposer d'une nouvelle carte d'identité (petit format)**
- votre téléphone
- le QR code associé à votre demande

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

Infos pratiques

Horaires à privilégier en Mairie :

- du lundi au vendredi : 11h-12h / 16h-17h
- samedi : 11h-12h

OCTOBRE ROSE

Se faire dépister, un geste essentiel !

Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent et la première cause de décès par cancer chez la femme. Ainsi, chaque année, plus de 60 000 nouveaux cas sont détectés en France. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par ce cancer. La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

Comment se faire dépister ?

1. Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins par un professionnel de santé (généraliste, gynécologue ou sage-femme) est recommandé tous les ans.
2. A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans, dans le cadre du dépistage organisé, une mammographie est à réaliser tous les 2 ans, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles.
3. Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés à un médecin
4. Dans certaines situations, en fonction des antécédents personnels ou familiaux, ou en cas de prédisposition génétique, un suivi médical spécifique est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Nouveauté 2024

L'Assurance Maladie adresse désormais des invitations à participer aux dépistages organisés des cancers.

Plus d'infos

02 99 30 40 10 ou rendez-vous sur <https://depistage-cancer.bzh>



Compte-rendu du conseil municipal du 5 juillet

→ FINANCES

• Tarifs salles communales et services communaux

Le conseil municipal a fixé les tarifs des locations de salles communales (Brûlon, Chêne Jaune, salles de sport, La Lande au brun, Le Gentieg) mais également des services périscolaires (garderie, étude, accueils de loisirs, espace jeunes et restaurant scolaire) pour la période 2024/2025.

Retrouvez tous les tarifs sur www.janze.fr

• Tarifs Saison Culturelle

Le conseil municipal a fixé la grille tarifaire des spectacles de la Saison Culturelle 2024 - 2025. Les tarifs sont estimés en fonction de la typologie des spectacles ainsi que des dépenses prévues avec la volonté affirmée de rester sur une offre tarifaire raisonnable et accessible au plus grand nombre.

→ SUBVENTION

• Musique Sainte-Cécile

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à la Musique Sainte Cécile dans le cadre des manifestations culturelles pour célébrer ses 170 ans sur le site de l'Yve. Au regard de l'importance de cet événement dans la vie de la commune, cette subvention est estimée à hauteur de 50 % des dépenses engagées dans la limite de 2 000 € sur présentation des factures.

Prochains conseils municipaux :

- mercredi 11 septembre
- mercredi 9 octobre

Retrouvez les procès verbaux sur www.janze.fr

STATION D'ÉPURATION

Installation de trackers solaires : L'optimisation de l'énergie au cœur des enjeux

Depuis plusieurs mois à la station d'épuration (STEP) de Janzé, de drôles d'installations – 4 socles en béton – ont pris place. Sur ces socles, sont prévus des trackers solaires. Installés pour produire une part importante de l'énergie consommée par la STEP, ces dispositifs répondront aux exigences de la transition énergétique tout en participant à l'équilibre budgétaire de la commune. Explications.

Depuis 2023, le service "Eaux et Environnement" de la ville s'est fixé comme priorité de réduire significativement la consommation d'énergie de la STEP. **"Celle-ci correspond à 25% des dépenses d'énergie de la ville"** précise Rémi Angebault, responsable du service. En effet, la STEP comprend des équipements très énergivores, notamment 3 surpresseurs qui insufflent de l'air dans les bassins. Cette oxygénation permet aux micro-organismes de se développer et de se nourrir des matières présentes dans les eaux usées, contribuant ainsi à son assainissement. Le process de traitement fait aussi appel à un système hydraulique complexe, muni de multiples pompes consommatrices d'énergie.

Réduire la facture énergétique

Afin de réduire cette dépense énergétique, l'équipe a mené des diagnostics approfondis pour améliorer et optimiser la surconsommation des équipements. Ainsi, les plus



énergivores bénéficient d'un pilotage "intelligent", contrôlé à distance et doté d'un système d'algorithme, qui collecte de nombreux paramètres. **L'oxygène de l'eau, la météo du jour, la prévision de pluies... sont pris en compte pour diminuer en temps réel les temps de fonctionnement des équipements tout en assurant l'assainissement optimal des eaux usées.**

Un objectif d'auto-consommation

Enfin, une nouvelle étape dans cette démarche de réduction énergétique consiste à **équiper la station de trackers solaires**. "L'objectif est de diminuer l'énergie soutirée au réseau électrique en **produisant notre propre électricité**", souligne Rémi Angebault. Montés sur axe, ces grands panneaux photovol-

taïques s'orienteront automatiquement pour traquer les rayons du soleil. **"Grâce à eux, nous espérons atteindre une auto-consommation couvrant 50% de nos besoins"**. Alors que le pilotage "intelligent" agit pour que le maximum d'électricité produite soit consommée directement, l'excédent sera réinjecté dans le réseau électrique et utilisé par d'autres opérateurs afin d'alimenter, par exemple, des bornes de recharge de véhicules électriques. "Tout est prévu pour être optimisé, sobre en énergie et au final bénéfique pour l'environnement" conclut-il. Les 4 trackers ont été installés cet été et seront opérationnels courant septembre.

Sensibilisation et éducation

Pour aller plus loin, l'équipe aimerait, sous l'impulsion des élus, **créer un parcours pédagogique** (autour des anciennes lagunes d'épuration) pour accueillir les enfants, les familles, les étudiants... afin **d'échanger sur les questions liées à l'eau, l'énergie et l'environnement**. Un projet qui aurait pour vocation la sensibilisation aux enjeux climatiques, sujet éminemment d'actualité, comme nous le rappelle les canicules de 2022 que nous avons connu à Janzé ou les pluies incessantes de cette année 2024... ■



ZAC multisites : La concertation se poursuit sur le secteur de l'Yve

Dans le cadre du dossier de réalisation de la ZAC multisites, la concertation se poursuit sur le secteur de l'Yve en ce mois de septembre.

Situé au nord de Janzé, le secteur de l'Yve est un secteur à l'interface entre la campagne environnante, le parc de l'Yve et la ville. **Ce secteur invite donc à se questionner sur son devenir entre renouvellement urbain et densification urbaine.** L'implantation du futur Centre hospitalier ainsi que le futur collège en lieu et place de l'actuel Centre hospitalier en fait un secteur en pleine recomposition urbaine. **L'enjeu est de définir un équilibre désirable entre services, logements et espaces publics garant d'une bonne qualité de vie** dans le prolongement du centre-ville janzéen.

Dans une démarche de concertation dynamique et collaborative, **un atelier est programmé le samedi 14 septembre de 10h à 12h30**, à la ferme de l'Yve. Inscription préalable conseillée par mail jeparticipe@janze.fr.



MOBILITE & AMENAGEMENTS TESTS



Dressons le bilan ensemble !

Dans le cadre du plan de mobilité durable et d'aménagement des espaces publics, des aménagements tests sont déployés depuis mi-juin et **seront expérimentés jusqu'au 21 octobre**. Ils doivent permettre de définir un nouveau plan de mobilité afin notamment de sécuriser les déplacements doux et de réduire la vitesse de circulation en centre-ville.

En échanger

Afin de dresser le bilan de ces aménagements tests en concertation avec la population, un temps d'échanges est programmé **le mercredi 2 octobre à 19h, à Brûlon**. *" Tout au long de l'expérimentation, nous avons souhaité mettre l'accent sur une démarche de co-construction, de dialogue et de participation citoyenne. Ainsi, une centaine de mails nous ont été adressés pour nous faire par de retours sur les aménagements tests via le formulaire mis en place à cet effet. Ces remarques nous sont précieuses. "* souligne Emma Girard, chargée d'aménagement.

Renseignements

Pôle Territoire au 02 99 47 28 60
ou servicestechmiques@janze.fr

PLU : la révision est lancée

En février 2024, le conseil municipal a voté le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Ce document est l'un des plus importants pour la ville car il fixe les principes d'aménagement et les règles d'urbanisme applicables pour les années à venir.

Le PLU actuel a aujourd'hui plus de 10 ans. **Sa révision est nécessaire pour répondre aux enjeux futurs de notre commune, prendre en compte les enjeux de la transition environnementale et répondre aux attentes de la population.** Par la révision de son PLU, la commune a pour ambition d'**assurer une évolution continue et maîtrisée de son territoire.**

Cette révision permettra notamment :

- la mise en comptabilité du PLU avec le projet de la ZAC multisites
- l'actualisation des diagnostics (payagers et environnementaux notam-

ment) intégrés au PLU

- la traduction réglementaire des différentes études réalisées ou en cours
- la prise en compte des évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis l'approbation du PLU actuel.

Le bureau d'études PLANEN a été retenu pour accompagner la commune dans cette révision. **Les études démarreront au mois de septembre.** *" La révision du PLU est une démarche longue qui dure environ 2 ans. Différentes étapes (diagnostic, définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, traduction régle-*

mentaire dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation et le règlement, arrêt du projet suivi d'une phase administrative) se succéderont pour aboutir à l'approbation du nouveau PLU par le conseil municipal. " détaille Dorothee Letourmy, responsable urbanisme.

La population sera associée à l'élaboration du nouveau PLU tout au long de la procédure via différentes phases de concertation qui seront annoncées notamment dans le Janzé Mag. ■

La nouvelle saison culturelle est lancée !

La saison culturelle de Roche aux Fées Communauté revient avec un programme soigneusement concocté par le service culturel et ses nombreux partenaires. Pour son ouverture de saison, elle vous donne rendez-vous le 5 octobre à la salle polyvalente de Marcillé-Robert.

Pour ce début de saison, le festival Le Grand Soufflet, qui met en lumière les musiques du monde et traditionnelles, revient sur Roche aux Fées Communauté. Les festivités commenceront le samedi 5 octobre à Marcillé-Robert avec le trio SkeeQ, groupe s'inspirant de l'esthétique scandinave et de nombreuses influences allant de la musique baroque à René Aubry, des musiques du monde à Debussy. Une buvette tenue par l'association culturelle marcilléenne sera également présente le soir du spectacle.

Cette année, une résidence artistique à l'honneur !

Roche aux Fées Communauté poursuit son soutien à la création artistique et le développement d'actions culturelles sur le territoire en proposant une résidence de l'artiste Xavier Rijs, en partenariat avec l'association Étangs d'Art sur la commune de Brie. L'artiste spécialisé dans les arts visuels installera son atelier éphémère sur la commune afin de réaliser son œuvre. Au cours de cette résidence les élèves de l'école Sacré-Cœur auront l'occasion de découvrir et pratiquer les techniques de l'artiste pour aboutir à la création d'une œuvre collective. D'autres temps d'échanges et de rencontres seront organisés à destination des habitants du territoire.

"Curieuse sortie" au Musée Robert Tatin

Pour cette deuxième édition de "Curieuse sortie", venez découvrir le Musée Robert Tatin avec une visite guidée du musée et des ateliers d'arts plastiques qui vous permettront de pratiquer une des techniques de l'artiste Robert Tatin. Artiste reconnu aussi bien comme peintre que céramiste, Tatin imagine et entreprend la réalisation d'une œuvre sculptée monumentale, construite autour de sa maison à Cossé-le-Vivien. Il met à profit l'expérience partagée avec les bâtisseurs de Brasilia pour modeler en 21 ans une « archisculpture » unique et spectaculaire. Cette œuvre onirique propose au visiteur un voyage intérieur, foisonnant de références à des civilisations lointaines. Chacun peut y trouver un écho à sa propre culture et participer ainsi à l'histoire de l'humanité. L'Archisculpture est protégée au titre des monuments historiques depuis janvier 2022.

Infos pratiques

Programme complet et réservations sur rafcom.bzh

Renseignements

culture@rafcom.bzh et au 02 99 43 64 87



AGENDA DE LA CANOPÉE



Jeudi 12 septembre de 9h30 à 12h30

Ateliers pour les entrepreneurs

La créativité comme levier pour développer votre entreprise

Lundi 23 septembre de 9h30 à 12h30

Ateliers pour les entrepreneurs

Gérer les hauts et les bas de la vie d'entrepreneure en prenant soin de vos énergies

Mardi 24 septembre de 9h30 à 12h30

Graine de projet

Vous avez une idée, un projet ? Venez en échanger et le nourrir en petit comité ! Animé par le Pôle ESS Porte de Bretagne et La Canopée.

Mercredi 25 septembre de 9h30 à 12h

Réunion d'information

Comprendre les grandes étapes de la création/ reprise d'entreprise. Avec la CMA et la CCI d'Ille-et-Vilaine.

Jeudi 26 septembre de 14h à 17h

Atelier découverte du Jeudi

Panorama des applications utiles pour gérer votre activité.

26 sept. / 3, 10, 17 et 24 octobre de 9h à 17h30

• Formation : créer et administrer un site WordPress pour les TPE-PME

Renseignements et inscriptions

lacanopee@rafcom.bzh ou 02 99 47 45 10

Lundi 9 septembre de 14h à 15h30

Sophrologie

Mardi 10 septembre

Atelier culinaire (sur inscription) - Interfel

Mercredi 18 septembre matin

Simulation d'entretien

Jeudi 19 septembre de 10h30 à 12h30

Formation Prépa Avenir Adultes - Région Bretagne

Renseignements et inscriptions auprès du PAE au

02 99 67 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh



Mikael Gobin, un architecte engagé

Originaire de Châteaubriant, Mikael Gobin a choisi Janzé pour s'établir, apportant avec lui une expertise architecturale riche et diversifiée. Diplômé de l'école d'architecture de Rennes, Mikael a débuté sa carrière sur des projets d'envergure tels que le Couvent des Jacobins avant de se lancer à son compte. Aujourd'hui, il combine son activité d'architecte indépendant avec celle d'architecte-conseil pour le Département d'Ille-et-Vilaine.



Mikael Gobin est un professionnel polyvalent. Son champ d'action s'étend de l'extension ou la construction de maisons à l'aménagement de logements collectifs et de petits équipements. Sa philosophie ? Une approche éco-responsable, privilégiant l'optimisation des espaces et l'utilisation de matériaux durables et locaux. "Faire moins mais mieux" est sa devise. **Pour lui, l'avenir de l'architecture réside dans la revalorisation et l'optimisation des petits espaces, surtout dans un contexte de densification urbaine.** "Par exemple, il arrive qu'on me demande une extension de maison en construisant une chambre supplémentaire alors qu'il suffit parfois de repenser le fonctionnement de la maison, d'optimiser chaque espace intérieur" explique-t-il. Cette approche permet non seulement de répondre aux besoins initiaux des clients mais aussi d'améliorer leur confort de vie et de réduire les coûts.

A travers ses projets, Mikael privilégie les matériaux végétaux, locaux ou de réemploi, comme le bois de récupération. Il accorde également une importance particulière à la gestion énergétique, en réfléchissant à l'orientation du bâtiment par rapport au soleil et

aux vents, ce qui contribue à une consommation thermique moindre et à une durabilité accrue des constructions.

Rendre l'architecture accessible

En parallèle de son activité indépendante, Mikael consacre une partie de sa semaine en tant qu'architecte-conseil au CAU 35 (Conseil en architecture et en urbanisme), un service de conseil en construction et en rénovation à destination des particuliers, des élus et des collectivités dans le secteur du Pays de Fougères. Il s'implique également dans des ateliers éducatifs avec les enfants, des formations et des visites guidées pour rendre l'architecture accessible au plus grand nombre.

Membre d'un collectif d'architectes militant pour l'utilisation de matériaux traditionnels et

durables comme le bois, la paille et la terre, Mikael participe activement à la réflexion sur les maisons de demain. Isolation en laine de bois, récupération de jean, ouate de cellulose... autant de techniques qu'il promeut pour une architecture durable. Mikael trouve à Janzé un terrain propice à ses ambitions et à ses valeurs. **"Janzé est une ville remplie de défis pour l'architecture : comment revaloriser le centre-ville ou redonner une identité sur les espaces de périphérie... Le développement de la ZAC multisites me passionne car cela porte des valeurs et une philosophie qui me correspondent."** Avec son dynamisme, sa taille humaine et ses infrastructures accessibles, **Janzé offre à Mikael le cadre de vie idéal, tant professionnel que personnel.** ■

Infos pratiques

06 31 81 49 89

Facebook : Pepite Architecture

Céline ouvre un salon d'esthétique et d'onglerie

Le Cocon de Céline, salon d'esthétique et d'onglerie ouvre ses portes le lundi 9 septembre à Janzé. Passionnée depuis son plus jeune âge, Céline exerce depuis dix ans dans le milieu de l'esthétique. Si son salon était chez elle auparavant, c'est la première fois qu'elle ouvre ses portes dans un cabinet. Dans ce nouveau cadre, Céline propose épilation, soins du visage, réhaussement et teinture des cils et sourcils. Spécialiste en ongles, elle réalise également des poses d'ongles et de vernis. Et le choix est varié...

Infos pratiques

Le Cocon de Céline 23 rue de Bel Air / 07 64 50 13 53. Sur RDV uniquement. Horaires du lundi au vendredi, un mercredi sur deux de 9h à 17h et le samedi de 8h à 13h.

Facebook : Le Cocon de Céline / Instagram : lecocondeline35



Le développement des services publics est essentiel pour améliorer la qualité de vie des citoyens en leur offrant un accès facilité à des infrastructures et des ressources adaptées à leurs besoins. Cela favorise également la cohésion sociale en créant des espaces de rencontre et d'échange, renforçant ainsi le lien entre les habitants. Enfin, des services publics développés contribuent à attirer de nouveaux résidents et entreprises favorisant le dynamisme local.

Médiathèque, Pôle social, Mairie, Valoparc

Vos services publics évoluent



Les Halles : agrandir la Médiathèque et optimiser l'accueil du pôle social

La médiathèque s'agrandit : nouveaux espaces, nouveaux services
"La médiathèque de Janzé ne dispose plus d'une superficie suffisante pour les usagers d'une ville de 8500 habitants. Afin de pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite, développer de nouveaux services, favoriser la

mixité sociale... nous avons fait le choix d'agrandir la médiathèque sur la salle des Halles." annonce Dominique Cornillaud, adjoint à la culture.

L'agrandissement de la médiathèque va doter cet équipement d'une extension de 165 m². La restructuration du site offrira un agencement optimisé facilitant la circulation entre les différentes collections et va accroître la diversité des services proposés aux usagers, tout en permettant de maintenir la possibilité d'accueillir des expositions et des temps d'animations.

Jusqu'à présent, la médiathèque de Janzé est une des seules de Roche aux Fées Communauté ne proposant pas d'activités pérennes en jeux vidéo faute d'espace suffisant. **"Accessibilité et convivialité sont les maîtres mots de ce projet,** à l'image des animations jeux vidéo qui rencontrent un vif succès réunissant nos seniors et nos plus jeunes." plaide Dominique Cornillaud.

Un accès au service maintenu

Les travaux débutent dès ce mois de septembre. *"La priorité a été donnée au maintien du service public. La médiathèque sera donc ouverte au public pendant la majorité de la période de travaux. Les modalités d'accès aux collections évolueront selon les nécessités du chantier."* Néanmoins, **une période de fermeture est prévue du samedi 31 août au mercredi 25 septembre**

à 9h30. L'ensemble des acteurs font le nécessaire pour rendre cette période la plus courte possible.

Un accueil repensé au pôle social

Parallèlement aux travaux d'agrandissement de la Médiathèque, **le Pôle social - composé notamment du CCAS et de la Maison France Services - va également connaître quelques travaux d'agencement pour agrandir son hall d'accueil.** En 2024, la Maison France Services a procédé à 1924 accompagnements et accueilli 646 rendez-vous de structures partenaires. *"Cette fréquentation, l'une des plus élevées du Département témoigne d'un besoin grandissant d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. La relation humaine étant au cœur de la démarche du Pôle social, il était cohérent de faire évoluer l'accès et la convivialité du lieu."* souligne Hubert Paris. Le réagencement de l'accueil de la Maison France Services a été retenu par un appel à projet national et va, à ce titre, bénéficier de l'accompagnement d'un cabinet de design. Enfin, **le nouvel agencement des Halles tend à favoriser les synergies, l'inter-connaissance et les collaborations entre les différents services présents sur place.** La fin des travaux est prévu pour janvier 2025 avec des coûts limités (enveloppe prévisionnelle de 50 000 €).



Petits et grands se retrouvent à la Médiathèque pour une animation intergénérationnelle autour du jeu vidéo.

Rendre l'Hôtel de ville accessible

Afin d'améliorer l'accueil des usagers des services municipaux, la Mairie va faire l'objet de travaux de rénovation et de réaménagement. Objectifs ? Faire de l'Hôtel de ville un bâtiment fonctionnel et accessible à tous, tout en préservant son aspect patrimonial.

Pour répondre au besoin de mise en accessibilité de la Mairie, il a été décidé de procéder à l'installation d'un ascenseur extérieur et d'un escalier. Cette réalisation nécessite de repenser une partie du rez-de-chaussée et de l'étage du bâtiment. *"Notre volonté, c'est avant tout de rendre le*

bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite. Par la même occasion, nous profitons de ces travaux pour repenser l'accueil en le rendant davantage convivial pour les usagers." précise Hubert Paris. La mise en accessibilité de la salle des mariages va permettre à cet égard, à la valeur patrimoniale indéniable, d'accueillir davantage d'événements protocolaires ou de cérémonies.

En parallèle, afin de conserver le maximum de services au sein de l'Hôtel de ville, une partie des combles de la Mairie va être aménagée afin de créer de nouveaux bureaux. *"Cette décision reflète le souhait des élus de conserver une unité de lieu pour les services ressources de la collectivité, favorisant*

ainsi la collaboration entre les services. tient à souligner Marie Gérard, directrice générale des services. *Un objectif d'optimisation de l'aménagement intérieur à tous les niveaux du bâtiment se dégage pour ce projet."* Les travaux concerneront aussi l'isolation, la mise aux normes électriques et le chauffage. Enfin, le cabinet Atelier L2 a œuvré pour une intégration harmonieuse dans le paysage local avec un travail sur la brique, matériau qui marque l'identité du centre-ville. A chaque étape du projet, Atelier L2 a eu des échanges nourris avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de contribuer à un projet harmonieux sur l'aspect tant architectural que patrimonial ou structurel.

Un nouveau Valoparc va remplacer la déchèterie de Janzé

Les travaux du nouveau Valoparc de Janzé, initiés par le SMICTOM sud-est 35, ont débuté en novembre 2023. Situé dans la zone artisanale du Bois de Teillay, il remplacera bientôt la déchèterie située à proximité des services techniques de Janzé. Ce projet vise l'optimisation de l'accès et de la fonctionnalité des déchèteries pour les usagers, comme pour les agents.



Un Valoparc adapté aux usagers

En 2022, la déchèterie de Janzé a compté 40 000 passages d'usagers et de professionnels. Cette forte fréquentation met la déchèterie face à plusieurs limites, notamment concernant la bonne circulation des personnes et des flux. Le modèle actuel ne permet plus de répondre aux besoins des usagers et aux projets du Smictom sud-est 35.

Le nouveau Valoparc permettra de pallier à ces difficultés, grâce à plusieurs

avantages :

- **un environnement plus spacieux, qui laisse place à une meilleure circulation des usagers, des agents et des flux**
- **des places de stationnement** permettant aux usagers de ne plus encombrer les hauts de quais
- **des chariots seront mis à disposition pour permettre aux usagers de décharger leur déchets dans les bennes**

Vers la réduction de l'enfouissement

Ce Valoparc, en plus de permettre une meilleure circulation des usagers et une capacité d'accueil adaptée comparée à la déchèterie actuelle, **aura l'avantage de pouvoir accueillir de nouvelles filières de tri.** En effet, dans la perspective de valoriser le plus de déchets déposés en déchèterie, le SMICTOM développe et déploie de nouvelles filières de tri, en partenariat avec le syndicat de traitement S3T'ec. **Ces filières donnent la possibilité à de nombreux déchets d'être valorisés, au lieu de finir leur vie en enfouissement.** Les filières de valorisation peuvent passer par le réemploi des objets, le recyclage des matières, ou bien la valorisation énergétique.

Quelques chiffres

- 1 650 000 € HT de budget de travaux
- La maîtrise d'œuvre mandataire est assurée par le bureau d'étude Inovadia et l'agence d'architecture FABER.
- un site de 1,4 hectare situé sur la ZA du Bois de Teillay

Combien ça coûte ?

L'équipe de maîtrise d'œuvre a établi un Avant-Projet Définitif fixant le coût prévisionnel de l'opération à 931 213 € HT.

Calendrier

Courant septembre, le permis de construire va être déposé. Les travaux devraient débuter après appel d'offres en début d'année 2025.

La ville de Janzé souhaite que l'accessibilité de la salle du conseil municipal soit opérationnelle pour novembre 2025, indépendamment de l'ensemble des travaux.



SAISON CULTURELLE

Des émotions au rendez-vous !

Chaque année, la Saison Culturelle apporte une saveur nouvelle tout en restant fidèle à sa ligne engagée et créative. Elle explore un univers d'humour, de musique, de conte, de comédie, d'expression corporelle... promettant ainsi émerveillement, rire, réflexion et bien plus encore. Ouvrons le bal de cette programmation au Gentieg avec deux propositions riches en découvertes artistiques pour petits et grands !

Mercredi 2 octobre - 16h Festival Le Grand Soufflet - Projection de courts métrages et solo d'accordéon

Dans le cadre du festival Le Grand Soufflet, assistez à une projection de courts-métrages suivie d'un solo d'accordéon.

Cinq courts-métrages soigneusement sélectionnés pour leur diversité thématique et leur qualité artistique abordent des sujets variés, allant de la musique et de la famille à des questions sociétales et environnementales. Après la projection, l'artiste **Titouan Gautier**, accordéoniste et joueur de handpan, apportera une dimension musicale unique. Son solo d'accordéon offrira une interprétation narrative et émotionnelle nouvelle.

Infos pratiques :

- tout public à partir de 5 ans - places limitées
- gratuit - sur inscription www.janze.fr



Samedi 12 octobre - 20h30 INFLUENCE - danse & jonglage

La compagnie Les Invendus vous embarque dans l'univers du jonglage et de l'expression corporelle le temps d'une soirée. Une émotion palpable et une connexion certaine avec le public, traduites à travers le langage du corps.

Pour le duo circassien des Invendus, le mouvement jonglé se base sur le rapport du corps au jonglage et du jonglage au corps. Celui-ci a une histoire, une émotion, un parcours, une sensation, lié à leur complicité, leur relation en perpétuelle évolution. " Nous recherchons, nous explorons, nous avançons dans ce périple où les corps parlent et se répondent. Chorégraphié et dans le jeu, onirique, explosif et répété, le mouvement nous porte et nous engage physiquement jusqu'à l'épuisement des corps... " Au-delà de l'expression corporelle, c'est une relation humaine portée et influencée par l'autre qui se joue dans l'espace. Un univers poétique, sensible et plein d'humanité.

Infos pratiques :

- tout public à partir de 5 ans
- tarifs : 10€ / 7,5€ / 5€
- billetterie sur www.janze.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE

La Libération de Janzé mise à l'honneur

Le 4 août 1944, Janzé est libérée après quatre années d'occupation allemande. À l'occasion des Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre, le 80^e anniversaire de cet événement sera célébré avec des animations, expositions et conférences organisées par l'association Janzé Histoire et Patrimoine.

Cette journée d'août est gravée dans la mémoire de beaucoup de Janzéennes et de Janzéens. À l'été 1944, les forces allemandes en retraite sont désorganisées par les actions de la Résistance et la pression croissante des Alliés, notamment la 4^e Division d'Infanterie américaine qui

avance rapidement en Bretagne suite au débarquement de Normandie. La Résistance locale joue un rôle crucial en fournissant des renseignements et en menant des sabotages, facilitant ainsi l'entrée triomphale des troupes alliées à Janzé. Les premiers chars arrivent de Bain-de-Bretagne. D'après le témoignage d'André Le Bras, cordonnier de l'époque, c'est le lieutenant-colonel Abrams (37^e bataillon de chars) de la 4^e division qui libère Janzé après s'être battu contre plusieurs groupes allemands. À leur arrivée, les américains offrent des chocolats et des chewing-gum aux habitants qui les accueillent avec enthousiasme, remplissant les rues de drapeaux français et américains. Après la libération de Janzé, les autorités locales se sont efforcées

de restaurer les services publics et de réparer les infrastructures, marquant ainsi la renaissance de la ville et le retour à la liberté.

Programme du week-end

80 ans après, dans le cadre des Journées du Patrimoine, **samedi 21 et dimanche 22 septembre**, l'association Janzé Histoire et Patrimoine propose des animations, expositions et conférences sur la Libération de Janzé afin de comprendre d'avantage cette période historique et de transmettre cette mémoire aux générations futures.

Infos pratiques

- 21 et 22 septembre - Salle du Chêne Jaune
- Gratuit en libre d'accès
- Programme sur www.janze.fr

Renseignements :

janzehistoireetpatrimoine@gmail.com



Hospitalisation à domicile : un service de proximité à Janzé

Depuis avril dernier, l'HAD 35 (hospitalisation à domicile) a ouvert une cellule de coordination au Centre Hospitalier de la Roche aux Fées, renforçant son partenariat avec l'établissement de santé. Ce service vise à faciliter l'évaluation et le suivi des patients, tout en permettant une meilleure proximité avec les prescripteurs et les partenaires locaux.

L'hospitalisation à domicile

L'hospitalisation à domicile, gérée par l'HAD 35, est un hôpital "hors les murs" permettant aux patients de recevoir les soins nécessaires directement chez eux. Ce service est assuré par une équipe médicale pluridisciplinaire, disponible 24h/24, comprenant des médecins généralistes, psychologues, aide-soignants, sage-femmes, et autres professionnels de santé équipés de matériel hospitalier équivalent à celui des hôpitaux. Pour bénéficier de ce dispositif, une prescription médicale est requise, que ce soit du médecin traitant ou du médecin hospitalier. Une liste éligible est établie pour accepter certains types de demandes, **"il est à noter que l'hospitalisation à domicile nécessite une technicité particulière et ne peut répondre à des soins d'hygiène"**, explique Sophie Pereira, assistante de direction à l'HAD 35. Une fois admis, un plan de soins détaillant les traitements à administrer, le matériel nécessaire à installer au domicile du patient, ainsi que le nombre de séances requises, est mis en place. L'équipement à domicile est pris en charge, et les soins, allant des soins palliatifs au suivi de grossesse ou à la chimiothérapie, sont adaptés à la pathologie du patient. Les activités de l'HAD 35 se concentrent sur quatre domaines : **pédiatrie, périnatalité, médecine générale adulte, et rééducation**. Actuellement, 400 patients bénéficient de ce service sur le département.

Une cellule de coordination à Janzé

Pour améliorer le service de proximité, l'HAD 35 a ouvert des bureaux au sein du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées à Janzé. Deux infirmières y coordonnent les soins à domicile, **facilitant ainsi la communication entre soignants et patients**. Cette cellule permet de créer un service de proximité au plus près des partenaires du dispositif et d'en optimiser les échanges.

Plus d'informations au 02 99 41 14 33

Repas des aînés : un temps fort de convivialité et de partage

Le service animation vie sociale du CCAS invite tous les Janzéens et Janzéennes de plus de 73 ans à partager un repas convivial rythmé par des animations musicales samedi 19 octobre, au Gentieg.

Rendez-vous annuel pour les aînés

Le repas des aînés est l'occasion pour les Janzéens de se retrouver et de partager des moments de joie et de complicité autour d'un bon repas. "Dès midi, les participants seront accueillis par l'équipe du CCAS à la salle du Gentieg et pourront profiter d'un déjeuner savoureux, préparé par le traiteur Jérôme Faligot" affirme Audrey Marchand, animatrice vie sociale du CCAS. L'animation musicale sera assurée par Yannick Sourdin, accordéoniste, dont les mélodies sauront enchanter et faire danser les convives. Son répertoire, mêlant airs traditionnels et morceaux contemporains, apportera une touche de gaieté et de dynamisme à cette journée.

Des surprises sont également au programme pour divertir les participants et rendre cette journée encore plus spéciale. Les inscriptions sont ouvertes du 9 septembre au 7 octobre auprès du CCAS. ■

Infos pratiques

Samedi 19 octobre au Gentieg - Tarif : 15€

CCAS de Janzé au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr

Belle initiative : des bonnets pour les malades



À Janzé, l'association Feeling Loisirs se distingue par son engagement bénévole en faveur des malades du cancer, tout en cultivant la passion pour la couture et le cartonage. Sous la coordination de Michelle Dessaux, l'association allie créativité et solidarité.

3 à 4 fois par an, ses adhérentes se mobilisent bénévolement pour confectionner des bonnets destinés aux malades du cancer, en partenariat avec l'association Petits Cadeaux Bonheur, située à Bruz. Ces journées solidaires, où une centaine de bonnets sont cousus chaque jour, témoignent de l'engagement communautaire des membres. Feeling Loisirs, qui existe depuis plus de trente ans, est dirigée depuis une décennie par Michelle Dessaux, une passionnée de couture. Sous sa direction, l'association attire une trentaine d'adhérentes, se réunissant toutes les semaines à la salle du Chêne Jaune, des jeunes dès 14 ans aux moins jeunes. Ces dernières viennent coudre des projets personnels tels que des sacs, des coussins, des jupes et des robes. Michelle est présente pour les encadrer et les guider dans leurs réalisations. En plus de la couture, Feeling Loisirs propose également des ateliers de cartonage, dédiés à la confection de boîtes. Les inscriptions sont ouvertes en septembre et les cours se déroulent d'octobre à juin, offrant ainsi une année complète de créativité !

Renseignements

michellebricolage@hotmail.fr

Le bénévolat, une ressource précieuse pour la ville de Janzé

Le saviez-vous ? En cette rentrée, la ville de Janzé recherche des bénévoles pour notamment assurer de l'accompagnement scolaire ou du lien social auprès des seniors. Envie de profiter de votre temps libre dans une activité solidaire et ouverte sur l'autre ? Vous êtes peut-être notre futur.e bénévole !

L'accompagnement scolaire : une aide précieuse

La réussite scolaire est l'une des priorités de la politique éducative. Pour répondre aux difficultés rencontrées par certains élèves, la mairie recherche activement des bénévoles pour assurer de l'accompagnement scolaire. **"Les bénévoles accompagnent des élèves de CP ou CM2 pour leur redonner le goût d'apprendre. Il ne s'agit pas de leur faire cours mais de leur redonner confiance en eux. Nous utilisons par exemple les méthodes pour apprendre autrement comme une recette de cuisine pour se familiariser avec les maths..."** précise Sophie Jezequel, directrice du Pôle Enfance Jeunesse. A noter que **la ville propose via la Ligue de l'enseignement, une formation pour accompagner les nouveaux dans leur rôle.** **"Que vous soyez étudiant, retraité, ou simplement quelqu'un ayant un peu de temps à offrir, votre contribution peut faire une grande différence dans le parcours d'apprentissage d'un enfant. Aucune compétence**

particulière n'est requise, si ce n'est la patience, l'écoute, et l'envie de transmettre." détaille Cédrine Josse, responsable de l'accompagnement scolaire.

Rompre l'isolement des aînés

Face au vieillissement de la population, l'isolement des personnes âgées est également une préoccupation majeure de la ville de Janzé. De nombreux seniors vivent seuls et souffrent de solitude. **Le CCAS recherche des bénévoles pour maintenir le lien social auprès des seniors aux côtés de l'animatrice Audrey Marchand.** **"Les missions du bénévole sont variées : il peut s'agir d'aider aux animations collectives, d'assurer du transport pour des personnes ne pouvant se déplacer seules, faire des visites à domicile ou assurer des appels téléphoniques pour maintenir un lien avec des personnes isolées."** précise Audrey Marchand. Ces actions permettent d'améliorer la qualité de vie des seniors tout en permettant de tisser des liens intergénérationnels, renforçant ainsi la cohésion sociale. Enfin, **le CCAS recherche également**



des bénévoles pour donner des cours de français à des adultes d'origine étrangère pour faciliter leur quotidien et leur intégration, en partenariat avec COALLIA, structure qui accompagne les demandeurs d'asile sur la commune.

Comment devenir bénévole ?

Il n'existe pas de profil idéal du bénévole, c'est surtout l'envie qui prime. Le bénévolat est une expérience enrichissante, tant pour ceux qui donnent que pour ceux qui reçoivent. Alors n'hésitez pas à vous renseigner !

Accompagnement scolaire :

- Cédrine Josse au 06 77 59 86 62 ou accompagnementscolaire@janze.fr

Lien social / cours de français :

- CCAS au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr



Une clean walk aux Halles

Le Conseil Municipal des Jeunes de Janzé vous invite à une nouvelle clean walk le **dimanche 13 octobre**. L'objectif : collecter les déchets abandonnés dans les rues de Janzé. L'année dernière, plus de 30kg de débris ont été ramassés. Allez-vous faire mieux cette année ? Rejoignez-les et soutenez-les dans cette démarche soucieuse de l'environnement !

Infos pratiques

Dimanche 13 octobre à 9h30

Rendez-vous Place des Halles

Apportez vos gants et un gilet jaune

Un été des plus animés !



Tout au long de l'été, les animateurs du Service Enfance Jeunesse ont accompagnés les enfants dans des activités de loisirs et de découverte pour leur faire vivre un bel été ! Retour en images.





JEUX OLYMPIQUES

4 questions à Julie Pophillat - professeure d'EPS au collège Jean Monnet

Après avoir impulsé des projets variés en lien avec le Département d'Ille-et-Vilaine : cycle de breakdance, Erasmus +, classes olympiques... Julie Pophillat, professeure d'EPS au collège Jean Monnet, a été choisie pour porter la flamme lors de son passage à Vitré, représentant avec fierté le corps enseignant d'Ille-et-Vilaine. Un moment unique et inoubliable pour cette professeure, passionnée de sport, qui souhaite transmettre les valeurs de l'olympisme. Rencontre.

Pouvez-vous nous décrire vos émotions et impressions durant le relais de la flamme ?

Julie - L'ambiance a été exceptionnelle. Deux classes olympiques, soit 60 élèves, ont fait le déplacement lors du relais de la flamme au Château de Vitré. C'était un moment inoubliable pour eux, créant une ferveur populaire avec de nombreuses personnes venues pour l'occasion. Les relayeurs ont débuté dans le parc des expos à Vitré. En tant que dernière relayeuse, j'ai pu profiter de l'ambiance tout au long du parcours et conclure ce dernier dans la cour du Château. Les élèves m'ont accueilli en grande pompe avec une banderole scandant mon nom, ce qui m'a profondément émue. Je me sens très reconnaissante et fière de représenter le corps enseignant.

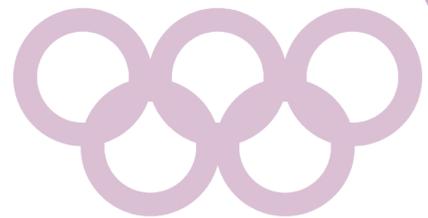
A l'arrivée, M. Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, et le Maire de Vitré m'ont reçu avec la flamme. Cela m'a permis de sentir le soutien du département pour tout le parcours accompli. Pratiquant ce métier depuis 16-17 ans, et étant passionnée par le sport et l'olympisme, c'est un véritable accomplissement d'avoir été sélectionnée pour le relais de la flamme des JO. Nous avons même fait un voyage en Grèce pour visiter des sites antiques comme Olympie, avec l'appui de Mme Gilbert, professeure de lettres classiques, qui nous a beaucoup aidés sur ce projet.

Cet événement a-t-il eu un impact sur vous et vos élèves ?

Julie - Absolument. Cette sélection m'a motivée à créer d'autres projets passionnants et transdisciplinaires avec d'autres professeurs, notamment de langues. Cet événement a surtout été un prétexte pour fédérer les élèves. Le bien-être des élèves est la priorité de toutes ces actions, sentir leur motivation et recevoir des retours positifs donne envie d'aller plus loin. Cela a eu également un impact médiatique permettant de découvrir les coulisses des différents médias : nous avons visité les studios de TVR à Saint Malo, les locaux de Ouest-France, et les élèves ont été interviewés par France 3 et Radio France. Ces moments privilégiés ont eu un impact très positif, renforçant le lien avec mes élèves autour du partage et de la joie d'être ensemble. Partager cette expérience avec ma famille et mes amis a aussi été très important pour moi, cela montre ce que je fais au quotidien et la finalité de tous ces projets...

Quels sont vos projets futurs au sein du collège ?

Julie - Nous avons de nombreux projets passionnants à venir. Parmi eux, un forum des métiers du sport mené par les élèves de quatrième, une conférence "Bouge" avec le Stade Rennais, les JO des collèges avec des délégations de pays et des liaisons entre les écoles et les élèves de SEGPA, ainsi qu'une sortie aux Jeux Paralympiques le 5 septembre. Nous préparons également des projets futurs autour des langues, de la santé mentale et physique, du développement durable et du sport. Être bien entourée par le proviseur et la municipalité facilite grandement la réalisation de ces projets.



Quel message aimeriez-vous transmettre après avoir vécu cette expérience ?

Julie - Mon message est simple : lorsqu'on se sent bien dans son corps, on se sent bien dans sa tête et dans sa vie. Il est crucial de donner goût à l'effort et de faire comprendre l'importance de bouger. Pour les élèves, le sport est une part intégrante de leur quotidien, pratiqué à l'école mais aussi en dehors. Après la Covid, cela a eu un bénéfice immense pour les enfants, offrant des moments de cohésion, renforçant les relations, et transmettant des valeurs de partage. Le sport ouvre aussi à la culture antique et à l'héritage des JO, offrant une ouverture globale au-delà du sport.

PERFORMANCES

Janzé Athlétisme, le collectif avant tout

Avec 70 jeunes licenciés, le club Janzé Athlétisme brille par ses belles performances et son esprit collectif ! En partenariat avec l'Athlétique Club Cessonais et celui de Bain de Bretagne au sein de l'entente EAC, le club ne cesse de gravir les échelons en compétition. Déjà classé deuxième équipe régionale en Nationale 2, il est sur le point de décrocher une qualification pour les championnats de France.



Mathieu Henry, l'entraîneur du club confirme : Janzé Athlétisme se démarque lors des compétitions. Alors que "de nombreuses filles possèdent un excellent niveau, rendant le choix difficile pour former des équipes ; ces dernières étant les premières de France en UGSEL en relais 4x60 féminins." Depuis la modernisation du stade d'athlétisme, le club ne cesse de se développer, notamment grâce aux initiatives des jeunes. L'année dernière, un groupe a organisé en autonomie un stage d'athlétisme à Pornic financé par la vente de calendriers et la tenue d'une buvette. Une licenciée s'est également engagée en tant que "jeune juge" pour superviser les compétitions. En échange, la Fédération Française d'Athlétisme a offert des places à celle-ci pour assister aux JO d'athlétisme à Paris. Pour accompagner l'envie de progresser, l'année prochaine, quatre créneaux seront ouverts (au lieu de deux) chaque semaine.

Des athlètes prometteurs

Au-delà des initiatives collectives, les performances individuelles ne sont pas en reste. "Par exemple, Jules a lancé son javelot à 44 m lors des départementales, ce qui lui a permis d'intégrer le stage Horizon 2028 pour les prochains JO

et Justine, avec un saut de 11 m en triple saut, est à seulement 10 cm de la qualification pour le championnat de France", souligne l'entraîneur. La dynamique de groupe, combinée à ces performances individuelles, fait de Janzé Athlétisme un modèle de réussite dans le paysage sportif régional.

Comment ça marche ?

À Janzé, les enfants peuvent commencer l'athlétisme dès l'âge de 7 ans avec le programme "éveil poussin", qui propose de nombreuses activités adaptées. À partir de 12 ans, les licenciés passent dans la catégorie benjamin et peuvent se spécialiser dans des disciplines telles que le sprint, le demi-fond et le saut. Mathieu Henry invite toutes et tous à découvrir cette discipline grâce à deux séances de découverte.

Infos pratiques

<https://janze-athletisme.fr/wordpress/>

A noter

Janzé Athlétisme recherche un.e jeune en mission de service civique pour développer la pratique sportive pour tous, accompagner les athlètes, promouvoir le club... Plus de renseignements sur www.service-civique.gouv.fr ou auprès du club.

Zoom sur Mathieu Henry, bénévole aux JO



Mathieu Henry, licencié du Janzé Athlétisme depuis 2017 et entraîneur sportif pour les jeunes a travaillé bénévolement au cœur des Jeux Olympiques. Après avoir candidaté au comité d'organisation en février, il a été affecté en tant qu'assistant technique pour les courses de haies au Stade de France. Du 31 juillet au 8 août, il réalise un rêve : "Pour un passionné de sport c'est incroyable de voir Paris et ses lieux emblématiques transformés en terrains et pistes !". Ce qu'il a préféré, c'est vivre cette expérience aux côtés d'autres sportifs bénévoles provenant de toute la France mais surtout, visiter les coulisses gigantesques du Stade de France au plus près des athlètes. Il témoigne avec engouement "Quand je suis entré dans le stade et entendu 70 000 personnes crier le nom de certains champions, j'en ai eu des frissons...". Une expérience forte en adrénaline que Mathieu n'est pas près d'oublier...

Le club du Hapkido Janzé fête ses 20 ans !



Cette année, le club de Hapkido de Janzé fête ses 20 ans et organise une journée spéciale pour marquer cet anniversaire. Au programme, des démonstrations de Hapkido, mettant en lumière la discipline, la technique et l'esprit de cet art martial. Ces démonstrations seront réalisées par les membres du club de Janzé ainsi que par d'autres clubs affiliés de l'école "Kum Moo Kwan". Cette journée sera également marquée par la présence exceptionnelle de Maître Thierry Luron de l'école de Rennes. Une occasion unique pour les amateurs d'arts martiaux de découvrir ou redécouvrir le Hapkido, tout en célébrant deux décennies de passion et de pratique.

Infos pratiques

Samedi 26 octobre au Gentieg

<https://hapkido-janze.fr/>

Facebook : Hapkido Dojo Janzéen - officiel

Vos démarches et formalités

Envoyez vos courriers facilement avec le timbre numérique !

En déplacement, en vacances, tard le soir ou le dimanche, vous devez envoyer un courrier et vous ne pouvez pas vous procurer de timbre ? Grâce au timbre numérique, plus besoin de passer par La Poste. Explications.

Le timbre numérique est une alternative au timbre classique. Il vous permet d'envoyer des courriers de moins de 20g (environ deux feuilles A4) à destination de la France métropolitaine et la Corse. Il se présente sous la forme

d'un code composé de 8 caractères (mélange de chiffres et de lettres), à recopier soi-même sur la lettre que l'on envoie..

Comment utiliser le timbre numérique ?

Pour envoyer vos courriers avec le timbre numérique, il faut :

- acheter un timbre numérique en ligne (disponible uniquement sur l'application La Poste)
- recopier le code à 8 caractères obtenu (le code doit être recopié sur une ligne, au stylo à encre noire ou bleue, en haut à droite de la lettre

- déposer votre courrier dans une boîte à lettres jaune de rue dans un délai de 8 jours suivant l'achat

À savoir

Un timbre numérique vaut pour une seule lettre et un seul envoi.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Cet été n'aura pas été un été comme les autres...

Après les élections européennes du 9 juin avec la montée inquiétante des extrêmes, la dissolution de l'Assemblée nationale et le résultat des élections législatives qui témoignent des fractures au sein même de nos populations, la remise en cause du vivre ensemble nous inquiète et nous questionne, même si, à Janzé, nous ressentons moins ces antagonismes.

Les Jeux Olympiques de Paris qui viennent de s'achever nous montrent pourtant que l'énergie du collectif est capable de soulever des montagnes. Ce que ce que l'on croyait impossible s'est réalisé, avec des performances sportives collectives et individuelles remarquables mais bien au-delà, une organisation et un accueil du monde entier à l'image de notre pays quand il veut se rassembler plutôt que se diviser.

Notre équipe municipale a toujours eu à cœur de favoriser cet esprit collectif en mettant par exemple à dispositions des associations des infrastructures, du personnel et des moyens pour que le tissu associatif perdure et participe activement à la cohésion sociale. La réussite des manifestations du 13 juillet témoigne de cet engagement quand élus, personnels municipaux, associations et bénévoles donnent de leur temps pour la réussite d'un évènement. Le Forum des Associations du 7 septembre va montrer une fois de plus la richesse, la diversité et la force du collectif de bénévoles quand il est épaulé par une municipalité à l'écoute.

Alors oui, cet été aura été bien particulier dans ses contradictions mais c'est à nous, élus d'une commune à taille humaine, de veiller à ce que chacun se retrouve dans nos actions et que tout ce qui favorise le mieux vivre ensemble prime sur ce qui nous divise. Nous croyons à cette force du collectif et sommes persuadés que c'est, avec chacun d'entre vous, que se construit notre commune de demain. Nous vous souhaitons à tous et bien sûr d'abord aux jeunes Janzéens une belle rentrée.

Expression de la minorité

*Non à un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)**

Un transfert de la compétence urbanisme, aujourd'hui communale, à la Roche aux Fées Communauté est évoqué avec insistance depuis quelques mois. Ce transfert, pour lequel les services de l'État font pression, n'est pas une obligation si au moins 25% des communes du territoire s'y opposent.

Nous souhaitons que Janzé s'oppose à ce nouveau transfert de compétence. C'est cette position que nous défendrons.

Un tel transfert impliquerait que le plan local d'urbanisme, qui fixe les orientations et les règles d'urbanisme applicables localement, serait élaboré et approuvé au niveau intercommunal, et non plus par le conseil municipal.

Nous considérons qu'à l'heure où la sur-administration et la centralisation sont si décriées, les choix en matière d'urbanisme doivent se faire au plus près des habitants et du terrain. En effet, il revient aux élus de la commune, en concertation avec les habitants, de décider du devenir de Janzé, sans passer par l'intercommunalité. Nous ne voulons pas, comme ce peut être le cas pour nos voisins de Rennes Métropole, que des choix ou des projets urbanistiques nous soient imposés. Et nous alertons sur le fait qu'un tel transfert aboutirait sans grand doute à une augmentation des dépenses de fonctionnement de la RAF et à de réelles complexifications.

Nous rappelons aussi notre volonté de voir Janzé jouer pleinement son rôle de locomotive de la Roche aux Fées Communauté, pour que celle-ci exerce plus pleinement ses compétences obligatoires, notamment en matière économique.

Nous restons engagés et à votre écoute. Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail pourjanze@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous, spécialement à tous les jeunes, une bonne rentrée à Janzé !

L'équipe de « Pour Janzé, Osons demain ! »

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont

Chaque début du mois, recevez l'actualité principale dans votre boîte de messagerie !

Rendez-vous sur www.janze.fr



Inscrivez-vous

— À LA —

NEWSLETTER!



Vendredi 13 septembre à 14h

Information et Sensibilisation « Mon Espace Santé »

Organisé par le Centre Hospitalier de la Roche aux Fées. Ouvert à tous !

Renseignements : secretariat@hopital-janze.fr - 02 99 47 54 00

Samedi 14 septembre de 10h à 12h30

Réunion d'informations - ZAC multisites

Atelier citoyen pour élaborer les plans d'aménagement futurs du secteur de l'Yve. Ouvert à tous. Ferme de l'Yve.

Renseignements : 02 99 47 28 60 - jeparticipe@janze.fr

Samedi 14 septembre de 19h à 22h

Pool party pour les 10 ans des Ondines

Plongez dans la fête pour célébrer les 10 ans de la piscine. Au programme : musique endiablée, ambiance festive garantie, et des souvenirs à partager en famille ou entre amis. Ne manquez pas ce rendez-vous estival !

Renseignements : 09 71 00 35 35 - infos@les-ondines.fr

Mardi 17 septembre de 18h à 20h30

Réunion d'informations - La retraite

Animé par un expert de la CARSAT, à Brûlon Vous avez 60 ans et plus, vous vous posez des questions sur la retraite : les étapes à suivre, le montant de votre pension, votre âge de départ ? Réunion **sur inscription** auprès de la Maison France Services au **02 99 47 09 59** ou maison.franceservices@janze.fr

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées Européennes du Patrimoine 80e anniversaire de la Libération de Janzé

Salle du Chêne Jaune samedi de 11h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

Exposition de matériel "Le quotidien du soldat" par Ce jour de juin 44, exposition "Janzé pendant la Seconde guerre mondiale et la reconstruction", exposition de véhicules militaires, animations, petite restauration...

Conférence le samedi à 15h par Daniel Jolys "La Libération du secteur sud-est de Rennes" et le dimanche à 15h "La Seconde Guerre mondiale : une guerre d'anéantissement"

Renseignements janzehistoireetpatrimoine@gmail.com

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag

Dimanche 22 septembre

World Clean Up Day

Renseignements colibris.roche.auxfees@gmail.com

Jeudi 26 septembre à 14h

Thé dansant

Thé dansant organisé par le Club de l'amitié au Gentieg animé par Silvère Burlot (2 musiciens) de 14h à 19h. Goûter offert.

Réservation : 06 21 91 37 93

Mercredi 2 octobre à 16h

Saison Culturelle Le Grand Soufflet s'invite au Gentieg

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag

Mercredi 2 octobre à 19h

Plan de mobilité & aménagements tests Temps d'échanges

Plus d'infos p.6 de votre Janzé mag

Jeudi 3 octobre de 15h à 17h30

Bistrot Mémoire

"Sport sur ordonnance et activité physique adaptée" animé par Maxime Betton, Maison Sport/Santé - A "Le Sully", 9 rue Villoutreys.

Renseignements : ADMR 35 - 02 99 47 04 50

Du vendredi 4 au dimanche 6 octobre

Week-end sportif et festif contre le cancer

L'association Tous pour la vie Janzé organise un week-end dédié à la lutte contre le cancer sur le site de l'Yve (près du Gentieg)

Renseignements : 06 98 34 38 42 - touspourlaviejanze@gmail.com

Retrouver la plaquette de Courir pour Curie en pages intérieures de votre Janzé mag

Samedi 12 octobre dès 9h

Portes ouvertes Aquariophilie Club Janzéen

Vous êtes passionné par les aquariums et les poissons ? Débutant ou confirmé, le club d'aquariophilie de Janzé ouvre ses portes pour une visite de la salle et des installations de 9h à 12h30.

Vente de poissons, plantes, accessoires d'aquarium sur place. Salle Saint-Michel - 8 rue St-Michel.

Renseignements : 06 69 10 89 47

Samedi 12 octobre à 20h30

Saison Culturelle Influence par la Cie Les Invendus

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag

Samedi 12 octobre à 20h30

Soirée "Années 80 mais pas que..."

Organisée par la section théâtre de l'Amicale Laïque Janzéenne. Salle Henri Dupré. Tarif : 10 euros. Buvette sur place.

Réservation : auprès de la librairie Au détour d'une page.

Dimanche 13 octobre à 9h30

Clean Walk

Organisé par le CMJ, rendez-vous aux Halles.

Plus d'infos p.14 de votre Janzé mag

Dimanche 13 octobre

Vide grenier

Renseignements : auprès de l'UCAJ ucaj.janze@gmail.com

Samedi 19 octobre

Repas des aînés

Organisé par le CCAS

Plus d'infos p.13 de votre Janzé mag

Vendredi 25 octobre à partir de 8h45

Don du sang

Organisé par l'EFS à la salle du Chêne Jaune (possibilité de prendre rdv en ligne).

Réservations : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Samedi 26 octobre

20 ans du Hapkido Janzéen

Démonstrations et découverte de la discipline. Au Gentieg. Ouvert à tous.

Plus d'infos p.17 de votre Janzé mag



LE
GENTIEG

présente

INFLUENCE

Compagnie Les Invendus

MOUVEMENTS JONGLÉS

Billetterie www.janze.fr
Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr

Tout public à partir de 5 ans

SAMEDI 12 OCTOBRE 20h30